



# BO LE BULLETIN OFFICIEL DE L'ÉDUCATION NATIONALE

## Bulletin officiel n° 39 du 16 novembre 2017

### Sommaire

#### **Enseignements primaire et secondaire**

##### **Traitement automatisé de données**

Création d'un traitement automatisé de données à caractère personnel dénommé « Livret scolaire unique numérique »

arrêté du 24-10-2017 - J.O. du 3-11-2017 (NOR : MENE1718570A)

##### **Partenariat**

Agrément national au titre des associations éducatives complémentaires de l'enseignement public à l'Association nationale pour les transports éducatifs de l'enseignement public

arrêté du 25-10-2017 (NOR : MENE1700542A)

##### **Partenariat**

Agrément national au titre des associations éducatives complémentaires de l'enseignement public à l'Association pour l'enseignement de l'éducation physique et sportive – AE-EPS – De la maternelle à l'université

arrêté du 25-10-2017 (NOR : MENE1700543A)

##### **Partenariat**

Agrément national au titre des associations éducatives complémentaires de l'enseignement public à l'association Centre national d'information sur les droits des femmes et des familles

arrêté du 25-10-2017 (NOR : MENE1700544A)

##### **Partenariat**

Agrément national au titre des associations éducatives complémentaires de l'enseignement public à l'association Croix rouge française

arrêté du 25-10-2017 (NOR : MENE1700545A)

##### **Partenariat**

Agrément national au titre des associations éducatives complémentaires de l'enseignement public à l'association Fédération française de cardiologie

arrêté du 25-10-2017 (NOR : MENE1700546A)

##### **Partenariat**

Agrément national au titre des associations éducatives complémentaires de l'enseignement public à l'association Fédération pour l'enseignement des malades à domicile et à l'hôpital

arrêté du 25-10-2017 (NOR : MENE1700547A)

### **Partenariat**

Agrément national au titre des associations éducatives complémentaires de l'enseignement public à l'association Festival international du cinéma méditerranéen de Montpellier  
arrêté du 25-10-2017 (NOR : MENE1700548A)

### **Partenariat**

Agrément national au titre des associations éducatives complémentaires de l'enseignement public à l'association Formations réciproques, échanges de savoirs – Créations collectives  
arrêté du 25-10-2017 (NOR : MENE1700549A)

### **Partenariat**

Agrément national au titre des associations éducatives complémentaires de l'enseignement public à l'association Mouvement du nid  
arrêté du 25-10-2017 (NOR : MENE1700550A)

### **Partenariat**

Agrément national au titre des associations éducatives complémentaires de l'enseignement public à l'association Union nationale des associations familiales  
arrêté du 25-10-2017 (NOR : MENE1700551A)

## **Personnels**

### **Conseils, comités, commissions**

Nomination des présidents des commissions nationales chargées d'élaborer les sujets des épreuves écrites d'admissibilité des concours externes, des concours externes spéciaux, des seconds concours internes, des seconds concours internes spéciaux et des troisièmes concours de recrutement de professeurs des écoles - session 2018  
arrêté du 16-10-2017 (NOR : MENH1700520A)

## **Mouvement du personnel**

### **Admission à la retraite**

Inspection générale de l'administration de l'éducation nationale et de la recherche  
arrêté du 22-9-2017 - J.O. du 27-10-2017 (NOR : MENI1726628A)

### **Nomination**

Directrice de l'Espe de l'académie de Dijon au sein de l'université de Dijon  
arrêté du 13-11-2017 (NOR : ESRS1700074A)

### **Nomination**

Directrice de l'Espe de l'académie de Caen au sein de l'université de Caen  
arrêté du 13-11-2017 (NOR : ESRS1700188A)

### **Nominations**

Présidents des jurys des concours externes, externes spéciaux, internes de l'agrégation et des concours d'accès à l'échelle de rémunération des professeurs agrégés correspondants à la session 2018  
arrêté du 16-10-2017 (NOR : MENH1700522A)

### **Nominations**

Présidents des jurys des concours externes, des troisièmes concours et des concours internes du Capes ainsi que des concours correspondants du Cafep, du troisième Cafep et du Caer - session 2018  
arrêté du 16-10-2017 (NOR : MENH1700523A)

### **Nominations**

Présidents des jurys des concours externes, des troisièmes concours et des concours internes du Capet ainsi que des concours correspondants du Cafep, du troisième Cafep et du Caer - session 2018  
arrêté du 16-10-2017 (NOR : MENH1700526A)

### **Nominations**

Présidents des jurys des concours externes et internes du CAPLP ainsi que des concours correspondants du Cafep et du Caer - session 2018  
arrêté du 16-10-2017 (NOR : MENH1700527A)

### **Nominations**

Présidents des jurys du concours externe du Capest et Cafep correspondant et du concours interne du Capest et Caer correspondant à la session 2018  
arrêté du 16-10-2017 (NOR : MENH1700528A)

### **Nominations**

Présidents des jurys des concours externe et interne de recrutement de conseillers principaux d'éducation (CPE) - session 2018  
arrêté du 16-10-2017 (NOR : MENH1700529A)

### **Nominations**

Présidents des jurys des concours externe et interne de recrutement de psychologues de l'éducation nationale à la session 2018  
arrêté du 16-10-2017 (NOR : MENH1700530A)

### **Nomination**

Président du jury du concours réservé de recrutement de conseillers principaux d'éducation - session 2018  
arrêté du 16-10-2017 (NOR : MENH1700531A)

### **Nomination**

Président du jury du concours réservé de recrutement de psychologues de l'éducation nationale - session 2018  
arrêté du 16-10-2017 (NOR : MENH1700532A)

### **Nomination**

Présidents des jurys des concours réservés de recrutement de professeurs certifiés exerçant dans les disciplines d'enseignement général et des concours réservés pour l'accès à l'échelle de rémunération des professeurs certifiés des établissements d'enseignement privés sous contrat - session 2018  
arrêté du 16-10-2017 (NOR : MENH1700533A)

### **Nomination**

Présidents des jurys des concours réservés de recrutement de professeurs certifiés exerçant dans les disciplines d'enseignement technique et des concours réservés pour l'accès à l'échelle de rémunération des professeurs certifiés des établissements d'enseignement privés sous contrat correspondants - session 2018  
arrêté du 16-10-2017 (NOR : MENH1700534A)

### **Nomination**

Président du jury du concours réservé de recrutement de professeurs d'EPS et du concours réservé pour l'accès à l'échelle de rémunération des professeurs d'EPS des établissements d'enseignement privés sous contrat - session 2018  
arrêté du 16-10-2017 (NOR : MENH1700535A)

### **Nomination**

Présidents des jurys des examens professionnalisés réservés de recrutement de professeurs de lycée professionnel et des examens professionnalisés réservés pour l'accès à l'échelle de rémunération des professeurs de lycée professionnel des établissements d'enseignement privés sous contrat - session 2018  
arrêté du 16-10-2017 (NOR : MENH1700536A)

## Enseignements primaire et secondaire

# Traitement automatisé de données

## Création d'un traitement automatisé de données à caractère personnel dénommé « Livret scolaire unique numérique »

NOR : MENE1718570A

arrêté du 24-10-2017 - J.O. du 3-11-2017

MEN - DGESCO A1-2

Vu code de l'éducation, notamment articles D. 122-1 à D. 122-3, D. 311-6 à D. 311-9 et R. 222-19-3 ; loi n° 78-17 du 6-1-1978 modifiée, notamment 4° du II, article 27 ; décret n° 2010-112 du 2-2-2010 ; arrêté du 31-12-2015 modifié ; délibération de la Cnil n° 2017-159 du 18-5-2017

**Article 1** - Est autorisée au ministère de l'éducation nationale, la mise en œuvre d'un traitement automatisé de données à caractère personnel dénommé « Livret scolaire unique numérique » (LSUN) ayant pour finalité l'enregistrement, dans un livret scolaire unique tout au long de la scolarité obligatoire, des résultats des élèves, de leur parcours scolaire, de leur niveau d'acquisition du socle commun de connaissances, de compétences et de culture, ainsi que des appréciations des enseignants, quel que soit l'établissement scolaire, public ou privé sous contrat, qu'ils fréquentent.

Le traitement a également une finalité statistique à des fins de pilotage.

**Article 2** - Le traitement LSUN est mis en œuvre dans les écoles, les établissements publics locaux d'enseignement (EPL) et les établissements d'enseignement privés sous contrat.

Il pourra être mis en œuvre au Centre national d'enseignement à distance (Cned) pour les élèves relevant de l'instruction obligatoire pour lesquels il dispense, pour le compte de l'État, un service d'enseignement à distance en vertu des dispositions du dernier alinéa de l'article R. 426-2 du code de l'éducation, dans les établissements relevant du ministère de l'agriculture et de l'alimentation ainsi que dans les établissements français à l'étranger relevant de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE), sous réserve d'accomplissement préalable des formalités de déclaration nécessaires auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés.

**Article 3** - Le traitement LSUN comporte un téléservice ayant pour finalités de permettre aux élèves et à leurs responsables légaux de consulter et de télécharger :

- a) les bilans périodiques de l'évolution des acquis scolaires de l'élève ;
- b) les bilans de fin de cycle ;
- c) l'attestation de maîtrise du socle commun de connaissances, de compétences et de culture ;
- d) les attestations prévues au 3° de l'article D. 311-7 du code de l'éducation et mentionnées à l'article 7 de l'arrêté du 31 décembre 2015 susvisé, notamment :
  - les attestations scolaires de sécurité routière de premier et second degré (ASSR1, ASSR2, APER) ;
  - l'attestation de prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC1) ;
  - l'attestation du « savoir nager ».

**Article 4** - Les catégories de données à caractère personnel faisant l'objet du présent traitement sont les suivantes :

1° Quant aux élèves :

- a) nom, prénoms, date de naissance, identifiant national élève (INE) ;
- b) nom, prénoms, adresse des parents et/ou des responsables légaux ;
- c) détail des établissements fréquentés : académie, département, circonscription, noms, adresses postales et électroniques, numéros de téléphones du (ou des) école(s) élémentaire(s) et collège(s) fréquenté(s) pendant le cycle ;
- d) bilans périodiques et de fin de cycle mentionnant le degré d'acquisition des connaissances et compétences des élèves : indication du niveau d'atteinte des objectifs d'apprentissage par matière, du niveau de maîtrise du socle

- commun sur une échelle de 1 à 4, appréciation des enseignants par domaines d'enseignement, appréciation générale sur la progression de l'élève ;
- e) le cas échéant indication des modalités d'accompagnement pédagogique spécifiques mises en place : plan d'accompagnement personnalisé (PAP), programme personnalisé de réussite éducative (PPRE), projet personnalisé de scolarisation (PPS), unité pédagogique pour élèves allophones arrivants (UPE2A), réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté (Rased), projet d'accueil individualisé (PAI), unité localisée pour l'inclusion scolaire (Ulis), section d'enseignement général adapté (Segpa) ;
  - f) descriptif des parcours éducatifs suivis ;
  - g) éléments d'appréciation sur la vie scolaire (pour les élèves du collège exclusivement) : assiduité, ponctualité, participation à la vie de l'établissement ;
  - h) champ de correspondance avec les parents ou les responsables légaux.
- 2° Quant aux personnels de l'école élémentaire :
- a) identité du directeur d'école : nom, prénom ;
  - b) identité du ou des enseignants concernés : nom(s), prénom(s) ;
  - c) le cas échéant, identité du ou des responsables pédagogiques de l'élève selon les modalités d'accompagnement prévues : nom(s), prénom(s).
- 3° Quant aux personnels du collège :
- a) identité du chef d'établissement : nom, prénom ;
  - b) identité du ou des professeur(s) principaux : nom(s), prénom(s) ;
  - c) identité et fonctions de l'enseignant pour chacune des disciplines : nom, prénom, enseignement dispensé ;
  - d) le cas échéant, identité du ou des responsables pédagogiques de l'élève selon les modalités d'accompagnement prévues : nom(s), prénom(s).
- 4° Quant aux personnels du lycée :
- Identité du chef d'établissement : nom, prénom.
- 5° Données de connexion : date et heure de connexion des utilisateurs et identifiants de connexion.

**Article 5** - Peuvent être destinataires des informations et données à caractère personnel contenues dans le traitement, dans le cadre de leurs attributions, dans la limite du besoin d'en connaître :

- 1° Dans les écoles :
- a) le directeur d'école ;
  - b) les enseignants concernés.
- 2° Dans les collèges :
- a) le chef d'établissement et/ou son adjoint ;
  - b) le professeur principal ;
  - c) les enseignants concernés ;
  - d) le conseiller principal d'éducation ;
  - e) le conseiller d'orientation-psychologue.
- 3° Dans les lycées :
- a) le chef d'établissement ;
  - b) les enseignants des classes de seconde pour la consultation des informations concernant les synthèses et bilans de leurs élèves au cours du cycle précédent.
- 4° Les agents habilités des services statistiques académiques et ministériels à des fins exclusivement statistiques.

**Article 6** - Les droits d'opposition, d'accès et de rectification prévus par les articles 38 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 susvisée s'exercent dans le premier degré auprès du directeur académique des services de l'éducation nationale (Dasen) et, dans le second degré, auprès du chef d'établissement.

**Article 7** - Les données à caractère personnel prévues à l'article 4 sont conservées en base active pendant la durée de présence de l'élève dans un cycle augmenté d'un an puis versées en base d'archives intermédiaires jusqu'à l'expiration d'une durée de dix ans à compter de la fin de l'année de troisième s'agissant des données pédagogiques du livret scolaire et jusqu'à l'expiration d'une durée de cinquante ans à compter de l'année de leur délivrance s'agissant des attestations prévues à l'article 7 de l'arrêté du 31 décembre 2015 susvisé.

Les données de connexion sont conservées pendant six mois.

**Article 8** - Le directeur général de l'enseignement scolaire est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Journal officiel de la République française

Fait le 24 octobre 2017

Le ministre de l'éducation nationale,  
Jean-Michel Blanquer

## Enseignements primaire et secondaire

### Partenariat

#### **Agrément national au titre des associations éducatives complémentaires de l'enseignement public à l'Association nationale pour les transports éducatifs de l'enseignement public**

NOR : MENE1700542A

arrêté du 25-10-2017

MEN - DGESCO B3-4

Par arrêté du ministre de l'éducation nationale en date du 25 octobre 2017, l'Association nationale pour les transports éducatifs de l'enseignement public – Anateep, qui apporte son concours à l'enseignement public, est agréée pour une durée de cinq ans avec extension aux associations départementales et régionales.

## Enseignements primaire et secondaire

### Partenariat

#### **Agrément national au titre des associations éducatives complémentaires de l'enseignement public à l'Association pour l'enseignement de l'éducation physique et sportive – AE-EPS – De la maternelle à l'université**

NOR : MENE1700543A

arrêté du 25-10-2017

MEN - DGESCO B3-4

Par arrêté du ministre de l'éducation nationale en date du 25 octobre 2017, l'Association pour l'enseignement de l'éducation physique et sportive - AE-EPS - De la maternelle à l'université, qui apporte son concours à l'enseignement public, est agréée pour une durée de cinq ans avec extension aux associations régionales et des départements d'outremer.



## Enseignements primaire et secondaire

### Partenariat

#### **Agrément national au titre des associations éducatives complémentaires de l'enseignement public à l'association Centre national d'information sur les droits des femmes et des familles**

NOR : MENE1700544A

arrêté du 25-10-2017

MEN - DGESCO B3-4

Par arrêté du ministre de l'éducation nationale en date du 25 octobre 2017, l'association Centre national d'information sur les droits des femmes et des familles - CNIDFF, qui apporte son concours à l'enseignement public, est agréée pour une durée de cinq ans avec extension aux centres d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF).

## Enseignements primaire et secondaire

### Partenariat

#### **Agrément national au titre des associations éducatives complémentaires de l'enseignement public à l'association Croix rouge française**

NOR : MENE1700545A

arrêté du 25-10-2017

MEN - DGESCO B3-4

Par arrêté du ministre de l'éducation nationale en date du 25 octobre 2017, l'association Croix rouge française, qui apporte son concours à l'enseignement public, est agréée pour une durée de cinq ans.

## Enseignements primaire et secondaire

### Partenariat

#### **Agrément national au titre des associations éducatives complémentaires de l'enseignement public à l'association Fédération française de cardiologie**

NOR : MENE1700546A

arrêté du 25-10-2017

MEN - DGESCO B3-4

Par arrêté du ministre de l'éducation nationale en date du 25 octobre 2017, l'association Fédération française de cardiologie, qui apporte son concours à l'enseignement public, est agréée pour une durée de cinq ans avec extension aux associations de cardiologie régionales.

## Enseignements primaire et secondaire

### Partenariat

#### **Agrément national au titre des associations éducatives complémentaires de l'enseignement public à l'association Fédération pour l'enseignement des malades à domicile et à l'hôpital**

NOR : MENE1700547A

arrêté du 25-10-2017

MEN - DGESCO B3-4

Par arrêté du ministre de l'éducation nationale en date du 25 octobre 2017, l'association Fédération pour l'enseignement des malades à domicile et à l'hôpital - FEMDH, qui apporte son concours à l'enseignement public, est agréée pour une durée de cinq ans avec extension aux associations locales.

## Enseignements primaire et secondaire

### Partenariat

#### **Agrément national au titre des associations éducatives complémentaires de l'enseignement public à l'association Festival international du cinéma méditerranéen de Montpellier**

NOR : MENE1700548A

arrêté du 25-10-2017

MEN - DGESCO B3-4

Par arrêté du ministre de l'éducation nationale en date du 25 octobre 2017, l'association Festival international du cinéma méditerranéen de Montpellier, qui apporte son concours à l'enseignement public, est agréée pour une durée de cinq ans.

## Enseignements primaire et secondaire

### Partenariat

#### **Agrément national au titre des associations éducatives complémentaires de l'enseignement public à l'association Formations réciproques, échanges de savoirs – Créations collectives**

NOR : MENE1700549A

arrêté du 25-10-2017

MEN - DGESCO B3-4

Par arrêté du ministre de l'éducation nationale en date du 25 octobre 2017, l'association Formations réciproques, échanges de savoirs – Créations collectives - Foresco, qui apporte son concours à l'enseignement public, est agréée pour une durée de cinq ans avec extension aux « Réseau d'échanges réciproques de savoirs ».

## Enseignements primaire et secondaire

### Partenariat

#### **Agrément national au titre des associations éducatives complémentaires de l'enseignement public à l'association Mouvement du nid**

NOR : MENE1700550A

arrêté du 25-10-2017

MEN - DGESCO B3-4

Par arrêté du ministre de l'éducation nationale en date du 25 octobre 2017, l'association Mouvement du nid, qui apporte son concours à l'enseignement public, est agréée pour une durée de cinq ans.

## Enseignements primaire et secondaire

### Partenariat

#### **Agrément national au titre des associations éducatives complémentaires de l'enseignement public à l'association Union nationale des associations familiales**

NOR : MENE1700551A

arrêté du 25-10-2017

MEN - DGESCO B3-4

Par arrêté du ministre de l'éducation nationale en date du 25 octobre 2017, l'association Union nationale des associations familiales - Unaf , qui apporte son concours à l'enseignement public, est agréée pour une durée de cinq ans avec extension aux unions départementales des associations familiales (Udaf).



## Personnels

### Conseils, comités, commissions

#### **Nomination des présidents des commissions nationales chargées d'élaborer les sujets des épreuves écrites d'admissibilité des concours externes, des concours externes spéciaux, des seconds concours internes, des seconds concours internes spéciaux et des troisièmes concours de recrutement de professeurs des écoles - session 2018**

NOR : MENH1700520A

arrêté du 16-10-2017

MEN - DGRH D1

---

Vu l'arrêté interministériel du 19-4-2013 modifié, notamment article 9

---

**Article 1** - Marie-Hélène Leloup, inspectrice générale de l'éducation nationale, est nommée présidente de la commission nationale chargée d'élaborer les sujets de l'épreuve écrite d'admissibilité de français.

**Article 2** - Ollivier Hunault, inspecteur général de l'éducation nationale, est nommé président de la commission nationale chargée d'élaborer les sujets de l'épreuve écrite d'admissibilité de mathématiques.

**Article 3** - Les nominations des présidents de ces commissions nationales sont prononcées au titre de la session 2018.

Les sujets du concours externe, du concours externe spécial, du second concours interne, du second concours interne spécial et du troisième concours sont choisis selon les dispositions de l'arrêté du 19 avril 2013 susvisé et arrêtés par le ministre sur proposition du président de chaque commission nationale.

**Article 4** - Le directeur général des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel de l'éducation nationale.

Fait le 16 octobre 2017

Pour le ministre de l'éducation nationale et par délégation,  
Le chef de service, adjoint au directeur général des ressources humaines  
Henri Ribieras

## Mouvement du personnel

### Admission à la retraite

#### Inspection générale de l'administration de l'éducation nationale et de la recherche

NOR : MENI1726628A

arrêté du 22-9-2017 - J.O. du 27-10-2017

MEN - MESRI - BGIG

Par arrêté du ministre de l'éducation nationale et de la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation en date du 22 septembre 2017, Isabelle Roussel, inspectrice générale de l'administration de l'éducation nationale et de la recherche de 1re classe, est admise, par limite d'âge, à faire valoir ses droits à la retraite à compter du 24 mars 2018.

À effet de la même date, l'intéressée est radiée des cadres.

## Mouvement du personnel

### Nomination

#### **Directrice de l'Espe de l'académie de Dijon au sein de l'université de Dijon**

NOR : ESRS1700074A

arrêté du 13-11-2017

MEN - MESRI - DGESIP A1-3

Par arrêté du ministre de l'éducation nationale et de la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation en date du 13 novembre 2017, il est mis fin, à sa demande, aux fonctions de directrice de l'école supérieure du professorat et de l'éducation de l'académie de Dijon au sein de l'université de Dijon exercées par Marie-Geneviève Gerrer, à compter du 1er septembre 2017.

Elsa Lang Ripert est nommée en qualité de directrice de l'école supérieure du professorat et de l'éducation de l'académie de Dijon au sein de l'université de Dijon, à compter du 1er septembre 2017 et pour une période de cinq ans.

## Mouvement du personnel

### Nomination

#### **Directrice de l'Espe de l'académie de Caen au sein de l'université de Caen**

NOR : ESRS1700188A

arrêté du 13-11-2017

MEN - MESRI - DGESIP A1-3

Par arrêté du ministre de l'éducation nationale et de la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation en date du 13 novembre 2017, Catherine Garncarzyk est nommée en qualité de directrice de l'école supérieure du professorat et de l'éducation de l'académie de Caen au sein de l'université de Caen, pour une période de cinq ans.

## Mouvement du personnel

### Nominations

#### **Présidents des jurys des concours externes, externes spéciaux, internes de l'agrégation et des concours d'accès à l'échelle de rémunération des professeurs agrégés correspondants à la session 2018**

NOR : MENH1700522A

arrêté du 16-10-2017

MEN - DGRH D1

Vu code de l'éducation, notamment articles R. 914-24 à R. 914-27 ; décret n° 72-580 du 4-7-1972 modifié ; arrêté du 28-12-2009 modifié ; arrêtés du 8-8-2017 ; propositions du directeur général ressources humaines

**Article 1** - Les présidents des jurys des concours externes de recrutement de professeurs agrégés stagiaires de l'enseignement du second degré, ouverts au titre de la session de 2018, sont désignés ainsi qu'il suit :

#### **Allemand**

- Laurent Gautier, professeur des universités

#### **Anglais**

- Françoise Bort, professeure des universités

#### **Arabe**

- Joseph Dichy, professeur des universités

#### **Arts : option arts appliqués**

- Brigitte Flamand, inspectrice générale de l'éducation nationale

#### **Arts : option arts plastiques**

- Sabine Forero, professeure des universités

#### **Biochimie-génie biologique**

- Henri-Jean Boulouis, professeur des universités

#### **Économie et gestion**

- Gérald Naro, professeur des universités

#### **Éducation physique et sportive**

- Luc Ria, professeur des universités

#### **Espagnol**

- Erich Fisbach, professeur des universités

#### **Géographie**

- Florence Smits, inspectrice générale de l'éducation nationale

#### **Grammaire**

- Fabrice Poli, inspecteur général de l'éducation nationale

#### **Histoire**

- Isabelle Heullant-Donat, professeure des universités

#### **Italien**

- Pierre Girard, professeur des universités

#### **Langues de France : option breton**

- Yves Bernabé, inspecteur général de l'éducation nationale

#### **Langues de France : option corse**

- Yves Bernabé, inspecteur général de l'éducation nationale

#### **Langues de France : option occitan langue d'oc**

- Yves Bernabé, inspecteur général de l'éducation nationale

#### **Lettres classiques**

- Marie-Laure Lepetit, inspectrice générale de l'éducation nationale

**Lettres modernes**

- Anne Vibert, inspectrice générale de l'éducation nationale

**Mathématiques**

- Thierry Goudon, directeur de recherche

**Musique**

- Vincent Maestracci, inspecteur général de l'éducation nationale

**Philosophie**

- Monsieur Paul Mathias, inspecteur général de l'éducation nationale

**Physique-chimie : option chimie**

- Marie-Blanche Mauhourat, inspectrice générale de l'éducation nationale

**Physique-chimie : option physique**

- Jean-Marc Berroir, professeur des universités

**Russe**

- Pierre Gonneau, professeur des universités

**Sciences de la vie - Sciences de la Terre et de l'Univers**

- Madame Emmanuelle Vennin, professeure des universités

**Sciences économiques et sociales**

- Marc Montoussé, inspecteur général de l'éducation nationale

**Sciences industrielles de l'ingénieur : option sciences industrielles de l'ingénieur et ingénierie des constructions**

- Myriam Carcassès, professeure des universités

**Sciences industrielles de l'ingénieur : option sciences industrielles de l'ingénieur et ingénierie électrique**

- Samuel Viollin, inspecteur général de l'éducation nationale

**Sciences industrielles de l'ingénieur : option sciences industrielles de l'ingénieur et ingénierie mécanique**

- Laurent Champaney, professeur des universités

**Sciences industrielles de l'ingénieur : option sciences industrielles de l'ingénieur et ingénierie informatique**

- Madame Pascale Costa, inspectrice générale de l'éducation nationale

**Sciences médico-sociales**

- Sabine Carotti, inspectrice générale de l'éducation nationale

**Article 2** - Les présidents des jurys des concours externes spéciaux de recrutement de professeurs agrégés stagiaires de l'enseignement du second degré, ouverts au titre de la session de 2018, sont désignés ainsi qu'il suit :

**Anglais**

- Antoine Mioche, inspecteur général de l'éducation nationale

**Biochimie-génie biologique**

- Sabine Carotti, inspectrice générale de l'éducation nationale

**Lettres modernes**

- Anne Vibert, inspectrice générale de l'éducation nationale

**Mathématiques**

- Thierry Goudon, directeur de recherche

**Physique-chimie : option physique**

- Pierre Desbiolles, inspecteur général de l'éducation nationale

**Article 3** - Les présidents des jurys des concours internes de recrutement de professeurs agrégés stagiaires de l'enseignement du second degré et des concours d'accès à l'échelle de rémunération des professeurs agrégés, ouverts au titre de la session de 2018, sont désignés ainsi qu'il suit :

**Allemand**

- Jonas Erin, inspecteur général de l'éducation nationale

**Anglais**

- Bertrand Richet, inspecteur général de l'éducation nationale

**Arts : option arts plastiques**

- Christian Vieaux, inspecteur général de l'éducation nationale

**Économie et gestion**

- Alain Henriet, inspecteur général de l'éducation nationale

**Éducation physique et sportive**

- Jean-Pierre Barrué, inspecteur général de l'éducation nationale

**Espagnol**

- Caroline Pascal, inspectrice générale de l'éducation nationale

**Histoire et géographie**

- Tristan Lecoq, inspecteur général de l'éducation nationale

**Italien**

- Davide Luglio, professeur des universités

**Lettres classiques**

- Bernard Mineo, professeur des universités

**Lettres modernes**

- Jean-Louis Chiss, professeur des universités

**Mathématiques**

- Erick Roser, inspecteur général de l'éducation nationale

**Musique**

- Vincent Cotro, professeur des universités

**Philosophie**

- Patrick Wotling, professeur des universités

**Physique-chimie**

- Monsieur Dominique Obert, inspecteur général de l'éducation nationale

**Sciences de la vie - Sciences de la Terre et de l'Univers**

- Jean-Marc Moullet, inspecteur général de l'éducation nationale

**Sciences économiques et sociales**

- Marc Pelletier, inspecteur général de l'éducation nationale

**Sciences industrielles de l'ingénieur : option sciences industrielles de l'ingénieur et ingénierie électrique**

- Madame Pascale Costa, inspectrice générale de l'éducation nationale

**Sciences industrielles de l'ingénieur : option sciences industrielles de l'ingénieur et ingénierie mécanique**

- Madame Pascale Costa, inspectrice générale de l'éducation nationale

**Article 4** - Les présidents des jurys des concours internes de recrutement de professeurs agrégés stagiaires de l'enseignement du second degré, ouverts au titre de la session de 2018, sont désignés ainsi qu'il suit :

**Arts : option arts appliqués**

- Brigitte Flamand, inspectrice générale de l'éducation nationale

**Biochimie-génie biologique**

- Sabine Carotti, inspectrice générale de l'éducation nationale

**Chinois**

- Françoise Audry-Iljic, inspectrice générale de l'éducation nationale

**Sciences industrielles de l'ingénieur : option sciences industrielles de l'ingénieur et ingénierie des constructions**

- Madame Pascale Costa, inspectrice générale de l'éducation nationale

**Article 5** - Les présidents des jurys des concours d'accès à l'échelle de rémunération des professeurs agrégés, ouverts au titre de la session de 2018, sont désignés ainsi qu'il suit :

**Hébreu**

- Monique Ohana, inspectrice d'académie-inspectrice pédagogique régionale

**Sciences médico-sociales**

- Sabine Carotti, inspectrice générale de l'éducation nationale

**Article 6** - Le directeur général des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel de l'éducation nationale.

Fait le 16 octobre 2017

Pour le ministre de l'éducation nationale et par délégation,  
Le chef de service, adjoint au directeur général des ressources humaines  
Henri Ribieras



## Mouvement du personnel

### Nominations

#### Présidents des jurys des concours externes, des troisièmes concours et des concours internes du Capes ainsi que des concours correspondants du Cafep, du troisième Cafep et du Caer - session 2018

NOR : MENH1700523A

arrêté du 16-10-2017

MEN - DGRH D1

Vu code de l'éducation, notamment articles R. 914-20 à R. 914-31 ; décret n° 72-581 du 4-7-1972 modifié ; arrêté du 19-4-2013 ; arrêtés du 8-8-2017 ; propositions du directeur général des ressources humaines

**Article 1** - Les présidents des jurys des concours externes de recrutement de professeurs stagiaires en vue de l'obtention du certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré (Capes) et des concours d'accès à des listes d'aptitude en vue de l'obtention du certificat d'aptitude aux fonctions d'enseignement dans les établissements d'enseignement privés du second degré sous contrat (Cafep-Capes) correspondants, ouverts au titre de la session 2018, sont nommés ainsi qu'il suit :

#### **Allemand**

- Fabienne Paulin-Moulard, inspectrice générale de l'éducation nationale

#### **Anglais**

- Chantal Manes-Bonnisseau, inspectrice générale de l'éducation nationale

#### **Arts plastiques**

- Patricia Marszal, inspectrice d'académie-inspectrice pédagogique régionale

#### **Basque**

- Aurélie Arcocha-Scarcia, professeure des universités

#### **Breton**

- Ronan Le Coadic, professeur des universités

#### **Chinois**

- Françoise Audry-Iljic, inspectrice générale de l'éducation nationale

#### **Documentation**

- Didier Vin-Datiche, inspecteur général de l'éducation nationale

#### **Éducation musicale et chant choral**

- Eric Michon, inspecteur d'académie-inspecteur pédagogique régional

#### **Espagnol**

- Jacques Terrasa, professeur des universités

#### **Histoire et géographie**

- Catherine Biaggi, inspectrice générale de l'éducation nationale

#### **Lettres**

- *option lettres classiques*

- *option lettres modernes*

- Patrick Laudet, inspecteur général de l'éducation nationale

#### **Mathématiques**

- Loïc Foissy, professeur des universités

#### **Philosophie**

- Frank Burbage, inspecteur général de l'éducation nationale

#### **Physique-chimie**

- Monsieur Frédéric Thollon, inspecteur général de l'éducation nationale

#### **Sciences de la vie et de la Terre**

- Brigitte Hazard, inspectrice générale de l'éducation nationale

**Sciences économiques et sociales**

- Monsieur Frédéric Carluier, inspecteur général de l'éducation nationale

**Article 2** - Les présidents des jurys des concours externes de recrutement de professeurs stagiaires en vue de l'obtention du certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré (Capes) ouverts au titre de la session 2018, sont nommés ainsi qu'il suit :

**Arabe**

- Marie-Hélène Avril, maître de conférences

**Catalan**

- Alà Baylac-Ferrer, maître de conférences

**Créole**

- Monique Blérald, professeure des universités

**Italien**

- Antonella Durand, inspectrice générale de l'éducation nationale

**Japonais**

- Christian Galan, professeur des universités

**Langue corse**

- Eugène Gherardi, professeur des universités

**Langue des signes française**

- Brigitte Garcia, professeure des universités

**Occitan-langue d'oc**

- Gilda Caiti-Russo, professeure des universités

**Portugais**

- Anne-Dominique Valieres, inspectrice générale de l'éducation nationale

**Tahitien**

- Bruno Saura, professeur des universités

**Article 3** - Madame Il-Il Yatziv-Malibert, professeure des universités est nommée présidente du jury du concours d'accès à des listes d'aptitude en vue de l'obtention du certificat d'aptitude aux fonctions d'enseignement dans les établissements d'enseignement privés du second degré sous contrat (Cafep-Capes) hébreu, ouvert au titre de la session 2018.

**Article 4** - Les présidents des jurys des troisièmes concours de recrutement de professeurs stagiaires en vue de l'obtention du certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré (Capes) et des troisièmes concours d'accès à des listes d'aptitude en vue de l'obtention du certificat d'aptitude aux fonctions d'enseignement dans les établissements d'enseignement privés du second degré sous contrat (troisièmes Cafep-Capes) correspondants, ouverts au titre de la session 2018, sont nommés ainsi qu'il suit :

**Allemand**

- Fabienne Paulin-Moulard, inspectrice générale de l'éducation nationale

**Anglais**

- Chantal Manes-Bonnisseau, inspectrice générale de l'éducation nationale

**Espagnol**

- Jacques Terrasa, professeur des universités

**Lettres : option lettres modernes**

- Patrick Laudet, inspecteur général de l'éducation nationale

**Mathématiques**

- Loïc Foissy, professeur des universités

**Article 5** - Mme Brigitte Garcia, professeure des universités est nommée présidente du jury du troisième concours de recrutement de professeurs stagiaires en vue de l'obtention du certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré (Capes) langue des signes française, ouvert au titre de la session 2018.

**Article 6** - Les présidents des jurys des concours internes de recrutement de professeurs stagiaires en vue de l'obtention du certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré (Capes) et des concours d'accès à l'échelle de rémunération des professeurs certifiés (Caer-Capes) correspondants, ouverts au titre de la session 2018, sont nommés ainsi qu'il suit :

**Allemand**

- Fabienne Paulin-Moulard, inspectrice générale de l'éducation nationale

**Anglais**

- Madame Valérie Lacor, inspectrice générale de l'éducation nationale

**Arts plastiques**

- Philippe Galais, inspecteur général de l'éducation nationale

**Documentation**

- Didier Vin Datiche, inspecteur général de l'éducation nationale

**Éducation musicale et chant choral**

- Madame Valérie Morel, inspectrice d'académie-inspectrice pédagogique régionale

**Espagnol**

- Yann Perron, inspecteur général de l'éducation nationale

**Histoire et géographie**

- Laurent Carroué, inspecteur général de l'éducation nationale

**Lettres**

- *option lettres classiques*

- *option lettres modernes*

- Renaud Ferreira de Oliveira, inspecteur général de l'éducation nationale

**Mathématiques**

- Chantal Menini, maître de conférences

**Philosophie**

- Brigitte Sitbon, inspectrice générale de l'éducation nationale

**Physique-chimie**

- Jean Aristide Cavaillès, inspecteur général de l'éducation nationale

**Sciences de la vie et de la Terre**

- Monique Dupuis, inspectrice générale de l'éducation nationale

**Sciences économiques et sociales**

- Marc Montoussé, inspecteur général de l'éducation nationale

**Article 7** - Les présidents des jurys des concours internes de recrutement de professeurs stagiaires en vue de l'obtention du certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré (Capes), ouverts au titre de la session 2018, sont nommés ainsi qu'il suit :

**Chinois**

- Anne-marie Bordas, inspectrice d'académie-inspectrice pédagogique régionale

**Russe**

- Catherine Hoden, inspectrice d'académie-inspectrice pédagogique régionale

**Article 8** - Les présidents des jurys des concours d'accès à l'échelle de rémunération des professeurs certifiés (Caer-Capes), ouverts au titre de la session 2018, sont nommés ainsi qu'il suit :

**Hébreu**

- Monique Ohana, inspectrice d'académie-inspectrice pédagogique régionale

**Italien**

- Elisabetta Vianello-Frecenon, maître de conférences

**Article 9** - Le directeur général des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel de l'éducation nationale.

Fait le 16 octobre 2017

Pour le ministre de l'éducation nationale et par délégation,  
Le chef de service, adjoint au directeur général des ressources humaines  
Henri Ribieras

## Mouvement du personnel

### Nominations

#### Présidents des jurys des concours externes, des troisièmes concours et des concours internes du Capet ainsi que des concours correspondants du Cafep, du troisième Cafep et du Caer - session 2018

NOR : MENH1700526A

arrêté du 16-10-2017

MEN - DGRH D1

Vu code de l'éducation, notamment articles R. 914-20 à R. 914-27 ; décret n° 72-581 du 4-7-1972 modifié ; arrêté du 19-4-2013 modifié ; arrêtés du 8-8-2017 ; propositions du directeur général des ressources humaines

**Article 1** - Les présidents des jurys des concours externes de recrutement de professeurs stagiaires en vue de l'obtention du certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement technique (Capet) et des concours d'accès à des listes d'aptitude en vue de l'obtention du certificat d'aptitude aux fonctions d'enseignement dans les établissements d'enseignement privés du second degré sous contrat (Cafep-Capet) correspondants, ouverts au titre de la session 2018, sont nommés ainsi qu'il suit :

**Arts appliqués : option design**

- Thierry Delor, inspecteur d'académie-inspecteur pédagogique régionale

**Biotechnologies : option biochimie-génie biologique**

- Sabine Carotti, inspectrice générale de l'éducation nationale

**Économie et gestion : option communication, organisation et gestion des ressources humaines**

- Monsieur Dominique Catoir, inspecteur général de l'éducation nationale

**Économie et gestion : option comptabilité et finance**

- Anne Gasnier, inspectrice générale de l'éducation nationale

**Économie et gestion : option informatique et systèmes d'information**

- Jean-Michel Paguet, inspecteur général de l'éducation nationale

**Économie et gestion : option marketing**

- Miriam Bénac, inspectrice générale de l'éducation nationale

**Sciences et techniques médico-sociales**

- Sabine Carotti, inspectrice générale de l'éducation nationale

**Sciences industrielles de l'ingénieur :**

- *option ingénierie des constructions*

- *option ingénierie électrique*

- *option ingénierie informatique*

- *option ingénierie mécanique*

- Jean-Michel Schmitt, inspecteur général de l'éducation nationale

**Article 2** - Les présidents des jurys des concours externes de recrutement de professeurs stagiaires en vue de l'obtention du certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement technique (Capet) ouverts au titre de la session 2018, sont nommés ainsi qu'il suit :

**Arts appliqués : option métiers d'arts**

- Thierry Delor, inspecteur d'académie-inspecteur pédagogique régionale

**Biotechnologies : option santé-environnement**

- Sabine Carotti, inspectrice générale de l'éducation nationale

**Hôtellerie restauration : option sciences et technologies culinaires**

- Monsieur Michel Lugnier, inspecteur général de l'éducation nationale

**Hôtellerie restauration : option sciences et technologies des services en hôtellerie et restauration**

- Monsieur Michel Lugnier, inspecteur général de l'éducation nationale

**Article 3** - Les présidents des jurys des troisièmes concours de recrutement de professeurs stagiaires en vue de l'obtention du certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement technique (Capet) ouverts au titre de la session 2018, sont nommés ainsi qu'il suit :

**Économie et gestion : option comptabilité et finance**

- Anne Gasnier, inspectrice générale de l'éducation nationale

**Sciences industrielles de l'ingénieur :**

- *option ingénierie des constructions*

- *option ingénierie électrique*

- *option ingénierie informatique*

- *option ingénierie mécanique*

- Norbert Perrot, inspecteur général de l'éducation nationale

**Article 4** - Les présidents des jurys des concours internes de recrutement de professeurs stagiaires en vue de l'obtention du certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement technique (Capet) et des concours d'accès à l'échelle de rémunération des professeurs certifiés de l'enseignement technique (Caer-Capet), correspondants, ouverts au titre de la session 2018, sont nommés ainsi qu'il suit :

**Économie et gestion : option communication, organisation et gestion des ressources humaines**

- Anne Gasnier, inspectrice générale de l'éducation nationale

**Économie et gestion : option comptabilité et finance**

- Monsieur Michel Lugnier, inspecteur général de l'éducation nationale

**Économie et gestion : option informatique et systèmes d'information**

- Christine Gaubert-Macon, inspectrice générale de l'éducation nationale

**Économie et gestion : option marketing**

- Monsieur Dominique Catoir, inspecteur général de l'éducation nationale

**Hôtellerie restauration : option sciences et technologies des services en hôtellerie et restauration**

- Pierre Villemain, inspecteur d'académie-inspecteur pédagogique régionale

**Sciences et techniques médico-sociales**

- Sabine Carotti, inspectrice générale de l'éducation nationale

**Sciences industrielles de l'ingénieur :**

- *option ingénierie informatique*

- *option ingénierie mécanique*

- Norbert Perrot, inspecteur général de l'éducation nationale

**Article 5** - Norbert Perrot, inspecteur général de l'éducation nationale, est nommé président du jury du concours interne de recrutement de professeurs stagiaires en vue de l'obtention du certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement technique (Capet) sciences industrielles de l'ingénieur, option ingénierie électrique, ouvert au titre de la session 2018.

**Article 6** - Les présidents des jurys des concours d'accès à l'échelle de rémunération des professeurs certifiés de l'enseignement technique (Caer-Capet), ouverts au titre de la session 2018, sont nommés ainsi qu'il suit :

**Biotechnologies : option biochimie-génie biologique**

- Isabelle Faller, inspectrice d'académie-inspectrice pédagogique régionale

**Biotechnologies : option santé-environnement**

- Monsieur Frédéric Gomet, inspecteur d'académie-inspecteur pédagogique régionale

**Article 7** - Le directeur général des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel de l'éducation nationale.

Fait le 16 octobre 2017

Pour le ministre de l'éducation nationale et par délégation,

Le chef de service, adjoint au directeur général des ressources humaines  
Henri Ribieras

## Mouvement du personnel

### Nominations

#### Présidents des jurys des concours externes et internes du CAPLP ainsi que des concours correspondants du Cafep et du Caer - session 2018

NOR : MENH1700527A

arrêté du 16-10-2017

MEN - DGRH D1

Vu code de l'éducation, notamment articles R. 914-20 à R. 914-27 ; décret n° 92-1189 du 6-11-1992 modifié ; arrêté du 19-4-2013 modifié ; arrêtés du 8-8-2017 ; propositions du directeur général des ressources humaines

**Article 1** - Les présidents des jurys des concours externes de recrutement de professeurs de lycée professionnel stagiaires en vue de l'obtention du certificat d'aptitude au professorat de lycée professionnel (CAPLP) et des concours d'accès à des listes d'aptitude en vue de l'obtention du certificat d'aptitude aux fonctions d'enseignement dans les établissements d'enseignement privés du second degré sous contrat (Cafep-CAPLP) correspondants, ouverts au titre de la session 2018, sont nommés ainsi qu'il suit :

**Arts appliqués : option design**

- Patrick Perrier, inspecteur de l'éducation nationale

**Biotechnologies : option santé - environnement**

- Sabine Carotti, inspectrice générale de l'éducation nationale

**Économie et gestion : option commerce et vente**

- Pierre Vinard, inspecteur général de l'éducation nationale

**Économie et gestion : option gestion et administration**

- Didier Michel, inspecteur général de l'éducation nationale

**Génie électrique : option électronique**

- Samuel Viollin, inspecteur général de l'éducation nationale

**Génie électrique : option électrotechnique et énergie**

- Jean-Pierre Collignon, inspecteur général de l'éducation nationale

**Génie industriel : option bois**

- Samuel Viollin, inspecteur général de l'éducation nationale

**Génie industriel : option structures métalliques**

- Monsieur Michel Rage, inspecteur général de l'éducation nationale

**Génie mécanique : option construction**

- Jean Pierre Collignon, inspecteur général de l'éducation nationale

**Génie mécanique : option maintenance des systèmes mécaniques automatisés**

- Madame Pascale Costa, inspectrice générale de l'éducation nationale

**Génie mécanique : option maintenance des véhicules, machines agricoles, engins de chantier**

- Monsieur Michel Rage, inspecteur général de l'éducation nationale

**Hôtellerie-restauration : option organisation et production culinaire**

- Alain Henriët, inspecteur général de l'éducation nationale

**Hôtellerie-restauration : option service et commercialisation**

- Alain Henriët, inspecteur général de l'éducation nationale

**Langues vivantes-lettres : allemand-lettres**

- Jonas Erin, inspecteur général de l'éducation nationale

**Langues vivantes-lettres : anglais-lettres**

- Monsieur Daniel Charbonnier, inspecteur général de l'éducation nationale

**Lettres-histoire et géographie**

- Olivier Barbarant, inspecteur général de l'éducation nationale



### **Mathématiques physique chimie**

- Bruno Jeauffroy, inspecteur général de l'éducation nationale

### **Sciences et techniques médico-sociales**

- Pierre Narbonne, inspecteur d'académie-inspecteur pédagogique régional

**Article 2** - Les présidents des jurys des concours externes de recrutement de professeurs de lycée professionnel stagiaires en vue de l'obtention du certificat d'aptitude au professorat de lycée professionnel (CAPLP) ouverts au titre de la session 2018, sont nommés ainsi qu'il suit :

#### **Arts appliqués : option métiers d'arts**

- Patrick Perrier, inspecteur de l'éducation nationale

#### **Bâtiment : option peinture-revêtements**

- Madame Pascale Costa, inspectrice générale de l'éducation nationale

#### **Conducteurs routiers**

- Madame Dominique Peretti, inspectrice de l'éducation nationale

#### **Économie et gestion : transport et logistique**

- Christine Gaubert-Macon, inspectrice générale de l'éducation nationale

#### **Génie civil : option construction et économie**

- Mohamed Baziz, inspecteur général de l'éducation nationale

#### **Génie civil : option construction et réalisation des ouvrages**

- Mohamed Baziz, inspecteur général de l'éducation nationale

#### **Génie civil : option équipements techniques-énergie**

- Brigitte Flamand, inspectrice générale de l'éducation nationale

#### **Génie industriel : option matériaux souples**

- Brigitte Flamand, inspectrice générale de l'éducation nationale

#### **Industries graphiques**

- Jean-Marc Desprez, inspecteur général de l'éducation nationale

#### **Langues vivantes-lettres : espagnol-lettres**

- Monsieur Michel Berastegui-Vidalle, inspecteur d'académie- inspecteur pédagogique régional

#### **Réparation et revêtement en carrosserie**

- Monsieur Michel Rage, inspecteur général de l'éducation nationale

**Article 3** - Christine Battin, inspectrice de l'éducation nationale, est nommée présidente du jury du concours d'accès à des listes d'aptitude en vue de l'obtention du certificat d'aptitude aux fonctions d'enseignement dans les établissements d'enseignement privés du second degré sous contrat (Cafep-CAPLP) coiffure, ouvert au titre de la session 2018.

**Article 4** - Bruno Jeauffroy, inspecteur général de l'éducation nationale, est nommé président du jury du troisième concours de recrutement de professeurs stagiaires en vue de l'obtention du certificat d'aptitude au professorat de lycée professionnel (CAPLP) mathématiques-physique chimie, ouvert au titre de la session 2018.

**Article 5** - Les présidents des jurys des concours internes de recrutement de professeurs de lycée professionnel stagiaires en vue de l'obtention du certificat d'aptitude au professorat de lycée professionnel (CAPLP) et des concours d'accès à l'échelle de rémunération des professeurs de lycée professionnel (Caer-CAPLP) correspondants, ouverts au titre de la session 2018, sont nommés ainsi qu'il suit :

#### **Arts appliqués : option design**

- Jean Borel, inspecteur de l'éducation nationale

#### **Biotechnologies : option santé - environnement**

- Catherine Armagnac, inspectrice de l'éducation nationale

#### **Économie et gestion : option commerce et vente**

- Miriam Bénac, inspectrice générale de l'éducation nationale

#### **Économie et gestion : option gestion et administration**

- Jean-Michel Paguet, inspecteur général de l'éducation nationale

#### **Esthétique - cosmétique**

- Marguerite Gandon, inspectrice de l'éducation nationale

**Génie civil : option équipements techniques-énergie**

- Jean-Pierre Collignon, inspecteur général de l'éducation nationale

**Génie électrique : option électrotechnique et énergie**

- Éric Seuillot, inspecteur d'académie - inspecteur pédagogique régional

**Génie mécanique : option construction**

- David Helard, inspecteur général de l'éducation nationale

**Génie mécanique : option maintenance des véhicules, machines agricoles, engins de chantier**

- Madame Pascale Costa, inspectrice générale de l'éducation nationale

**Hôtellerie-restauration : option organisation et production culinaire**

- Laurence Adeline, inspectrice générale de l'éducation nationale

**Hôtellerie-restauration : option service et commercialisation**

- Laurence Adeline, inspectrice générale de l'éducation nationale

**Langues vivantes-lettres : anglais-lettres**

- Pierre Pottez, inspecteur de l'éducation nationale

**Langues vivantes-lettres : espagnol-lettres**

- Monsieur Michel Martinez, inspecteur de l'éducation nationale

**Lettres-histoire et géographie**

- Anne Vibert, inspectrice générale de l'éducation nationale

**Mathématiques physique chimie**

- Anne Szymczak, inspectrice générale de l'éducation nationale

**Sciences et techniques médico-sociales**

- Madame Michèle Delomel, inspectrice de l'éducation nationale

**Article 6** - Les présidents des jurys des concours internes de recrutement de professeurs de lycée professionnel stagiaires en vue de l'obtention du certificat d'aptitude au professorat de lycée professionnel (CAPLP), ouverts au titre de la session 2018, sont nommés ainsi qu'il suit :

**Arts appliqués : option métiers d'arts**

- Jean Borel, inspecteur de l'éducation nationale

**Conducteurs routiers**

- Madame Dominique Peretti, inspectrice de l'éducation nationale

**Génie civil : option construction et réalisation des ouvrages**

- Jean-Michel Schmitt, inspecteur général de l'éducation nationale

**Génie industriel : option bois**

- Jean-Marc Tochon, inspecteur d'académie - inspecteur pédagogique régional

**Génie industriel : option matériaux souples**

- Jean-Michel Schmitt, inspecteur général de l'éducation nationale

**Génie industriel : option structures métalliques**

- Denis Rosiau, inspecteur de l'éducation nationale

**Article 7** - Patricia Delozanne, inspectrice de l'éducation nationale, est nommée présidente du jury du concours d'accès à l'échelle de rémunération des professeurs de lycée professionnel (Caer-CAPLP) coiffure, ouvert au titre de la session 2018.

**Article 8** - Le directeur général des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel de l'éducation nationale.

Fait le 16 octobre 2017

Pour le ministre de l'éducation nationale et par délégation,  
Le chef de service, adjoint au directeur général des ressources humaines  
Henri Ribieras

## Mouvement du personnel

### Nominations

#### **Présidents des jurys du concours externe du Capeps et Cafep correspondant et du concours interne du Capeps et Caer correspondant à la session 2018**

NOR : MENH1700528A

arrêté du 16-10-2017

MEN - DGRH D1

---

Vu code de l'éducation, notamment articles R. 914-20 à R. 914-27 ; décret n° 80-627 du 4-8-1980 modifié ; arrêté du 19-4-2013 modifié ; arrêtés du 8-8-2017 ; proposition du directeur général des ressources humaines

---

**Article 1** - Madame Valérie Debuchy, inspectrice générale de l'éducation nationale est nommée présidente du jury du concours externe de recrutement de professeurs d'éducation physique et sportive stagiaires en vue de l'obtention du certificat d'aptitude au professorat d'éducation physique et sportive (Capeps) et du concours d'accès à une liste d'aptitude en vue de l'obtention du certificat d'aptitude aux fonctions d'enseignement dans les établissements privés du second degré sous contrat (Cafep-Capeps), ouverts au titre de la session 2018.

**Article 2** - Bernard André inspecteur général de l'éducation nationale est nommé président du jury du concours interne de recrutement de professeurs d'éducation physique et sportive (Capeps) et du concours d'accès à l'échelle de rémunération (Caer-Capeps), ouverts au titre de la session 2018.

**Article 3** - Le directeur général des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait le 16 octobre 2017

Pour le ministre de l'éducation nationale et par délégation,  
Le chef de service, adjoint au directeur général des ressources humaines  
Henri Ribieras

## Mouvement du personnel

### Nominations

#### **Présidents des jurys des concours externe et interne de recrutement de conseillers principaux d'éducation (CPE) - session 2018**

NOR : MENH1700529A

arrêté du 16-10-2017

MEN - DGRH D1

---

Vu décret n° 70-738 du 12-8-1970 modifié ; arrêté du 19-4-2013 modifié ; arrêté du 8-8-2017 ; proposition du directeur général des ressources humaines

---

**Article 1** - Elisabeth Carrara, inspectrice générale de l'éducation nationale, est nommée présidente du jury du concours externe de recrutement de conseillers principaux d'éducation stagiaires, ouvert au titre de la session 2018.

**Article 2** - Christophe Marsollier, inspecteur général de l'éducation nationale, est nommé président du jury du concours interne de recrutement de conseillers principaux d'éducation stagiaires, ouvert au titre de la session 2018.

**Article 3** - Le directeur général des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel de l'éducation nationale.

Fait le 16 octobre 2017

Pour le ministre de l'éducation nationale et par délégation,  
Le chef de service, adjoint au directeur général des ressources humaines  
Henri Ribieras

## Mouvement du personnel

### Nominations

#### **Présidents des jurys des concours externe et interne de recrutement de psychologues de l'éducation nationale à la session 2018**

NOR : MENH1700530A

arrêté du 16-10-2017

MEN - DGRH D1

---

Vu décret n° 2017-120 du 1-2-2017 ; arrêté du 3-2-2017 ; arrêté du 8-8-2017 ; proposition du directeur général des ressources humaines,

---

**Article 1** - Jean-Pierre Bellier, inspecteur général de l'éducation nationale, est nommé président du jury du concours externe de recrutement de psychologues de l'éducation nationale stagiaires spécialité éducation, développement et apprentissages et spécialité éducation, développement et conseil en orientation scolaire et professionnelle, ouvert au titre de la session 2018.

**Article 2** - Aziz Jellab, inspecteur général de l'éducation nationale, est nommé président du jury du concours interne de recrutement de psychologues de l'éducation nationale stagiaires spécialité éducation, développement et apprentissages et spécialité éducation, développement et conseil en orientation scolaire et professionnelle, ouvert au titre de la session 2018.

**Article 3** - Le directeur général des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel de l'éducation nationale.

Fait le 16 octobre 2017

Pour le ministre de l'éducation nationale et par délégation,  
Le chef de service, adjoint au directeur général des ressources humaines  
Henri Ribieras

## Mouvement du personnel

### Nomination

#### **Président du jury du concours réservé de recrutement de conseillers principaux d'éducation - session 2018**

NOR : MENH1700531A

arrêté du 16-10-2017

MEN - DGRH D1

---

Vu décret n° 2012-1513 du 28-12-2012 ; décret n° 2016-1085 du 3-8-2016 ; arrêté du 28-12-2012 modifié ; arrêté du 8-8-2017 ; propositions du directeur général des ressources humaines

---

**Article 1** - Monsieur Michel Reverchon-Billot, inspecteur général de l'éducation nationale, est nommé président du jury du concours réservé de recrutement de conseillers principaux d'éducation stagiaires, ouvert au titre de la session 2018.

**Article 2** - Le directeur général des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel de l'éducation nationale.

Fait le 16 octobre 2017

Pour le ministre de l'éducation nationale et par délégation,  
Le chef de service, adjoint au directeur général des ressources humaines  
Henri Ribieras

## Mouvement du personnel

### Nomination

#### **Président du jury du concours réservé de recrutement de psychologues de l'éducation nationale - session 2018**

NOR : MENH1700532A

arrêté du 16-10-2017

MEN - DGRH D1

---

Vu décret n° 2012-1513 du 28-12-2012 ; arrêté du 3-2-2017 ; arrêté 8-8-2017 ; propositions du directeur général des ressources humaines

---

**Article 1** - Jean-Pierre Bellier, inspecteur général de l'éducation nationale, est nommé président du jury du concours réservé de recrutement de psychologues de l'éducation nationale stagiaires spécialité éducation, développement et conseil en orientation scolaire et professionnelle, ouvert au titre de la session 2018.

**Article 2** - Le directeur général des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel de l'éducation nationale.

Fait le 16 octobre 2017

Pour le ministre de l'éducation nationale et par délégation,  
Le chef de service, adjoint au directeur général des ressources humaines  
Henri Ribieras

## Mouvement du personnel

### Nomination

#### **Présidents des jurys des concours réservés de recrutement de professeurs certifiés exerçant dans les disciplines d'enseignement général et des concours réservés pour l'accès à l'échelle de rémunération des professeurs certifiés des établissements d'enseignement privés sous contrat - session 2018**

NOR : MENH1700533A

arrêté du 16-10-2017

MEN - DGRH D1

Vu décret n° 2012-1512 du 28-12-2012 modifié ; décret n° 2012-1513 du 28-12-2012 ; décret n° 2016-1077 du 3-8-2016 ; décret n° 2016-1085 du 3-8-2016 ; arrêté du 28-12-2012 modifié ; arrêtés du 8-8-2017 ; propositions du directeur général des ressources humaines

**Article 1** - Les présidents des jurys des concours réservés de recrutement de professeurs certifiés exerçant dans les disciplines d'enseignement général et des concours réservés pour l'accès à l'échelle de rémunération des professeurs certifiés exerçant dans les disciplines d'enseignement général, ouverts au titre de la session 2018, sont nommés ainsi qu'il suit :

#### **Arts plastiques**

- Sylvie Lay, inspectrice d'académie-inspectrice pédagogique régionale

#### **Documentation**

- Monsieur Michel Reverchon-Billot, inspecteur général de l'éducation nationale

#### **Éducation musicale et chant choral**

- François Viroth, inspecteur d'académie-inspecteur pédagogique régional

#### **Histoire et géographie**

- Laurent Carroué, inspecteur général de l'éducation nationale

#### **Langues vivantes étrangères**

##### **Allemand**

- Monsieur Pascal Grand, inspecteur d'académie-inspecteur pédagogique régional

##### **Anglais**

- Madame Valérie Lacor, inspectrice générale de l'éducation nationale

##### **Arabe**

- Marie-Hélène Avril, maître de conférences

##### **Espagnol**

- Dolorès Beauvallet, inspectrice générale de l'éducation nationale

##### **Italien**

- Élisabeth Linet, inspectrice d'académie-inspectrice pédagogique régionale

##### **Lettres classiques**

- Anne Armand, inspectrice générale de l'éducation nationale

##### **Lettres modernes**

- Renaud Ferreira de Oliveira, inspecteur général de l'éducation nationale

##### **Mathématiques**

- Olivier Sidokpohou, inspecteur général de l'éducation nationale

##### **Philosophie**

- Alain Lassalle, inspecteur d'académie-inspecteur pédagogique régional

##### **Sciences de la vie et de la Terre**

- Monsieur Michel Coste, inspecteur d'académie-inspecteur pédagogique régional

##### **Sciences économiques et sociales**



- Christophe Laviolle, inspecteur général de l'éducation nationale

**Sciences physiques et chimiques**

- Anne-Marie Romulus, inspectrice générale de l'éducation nationale

**Sections diverses**

**Japonais**

- Christian Galan, professeur des universités

**Article 2** - Les présidents des jurys des concours réservés de recrutement de professeurs certifiés exerçant dans les disciplines d'enseignement général ouverts au titre de la session 2018, sont nommés ainsi qu'il suit :

**Langues régionales**

**Créole**

- Lambert-Félix Prudent, professeur des universités

**Occitan-langue d'oc**

- Jean-Marie Sarpoulet, inspecteur d'académie-inspecteur pédagogique régional

**Langues vivantes étrangères :**

**Néerlandais**

- Dorian Cumps, maître de conférences

**Russe**

- Christina Aguibetov, inspectrice d'académie-inspectrice pédagogique régionale

**Article 3** - Les présidents des jurys des concours réservés pour l'accès à l'échelle de rémunération des professeurs certifiés exerçant dans la discipline d'enseignement général ouverts au titre de la session 2018, sont nommés ainsi qu'il suit :

**Langues régionales**

**Catalan**

- Monsieur Michel Bourret, professeur des universités

**Langues vivantes étrangères**

**Chinois**

- Françoise Audry-Iljic, inspectrice générale de l'éducation nationale

**Hébreu**

- Létitia Lambert, inspectrice d'académie-inspectrice pédagogique régionale

**Sections diverses**

**Arménien**

- Anaïd Donabédian-Demopoulos, professeure des universités

**Langues mélanésiennes**

- Yves Bernabé, inspecteur général de l'éducation nationale

**Article 4** - Le directeur général des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel de l'éducation nationale.

Fait le 16 octobre 2017

Pour le ministre de l'éducation nationale et par délégation,  
Le chef de service, adjoint au directeur général des ressources humaines  
Henri Ribieras

## Mouvement du personnel

### Nomination

#### **Présidents des jurys des concours réservés de recrutement de professeurs certifiés exerçant dans les disciplines d'enseignement technique et des concours réservés pour l'accès à l'échelle de rémunération des professeurs certifiés des établissements d'enseignement privés sous contrat correspondants - session 2018**

NOR : MENH1700534A

arrêté du 16-10-2017

MEN - DRGH D1

Vu décret n° 2012-1512 du 28-12-2012 modifié ; décret n° 2012-1513 du 28-12-2012 modifié ; décret n° 2016-1077 du 3-8-2016 ; décret n° 2016-1085 du 3-8-2016 ; arrêté du 28-12-2012 modifié ; arrêtés du 8-8-2017 ; propositions du directeur général des ressources humaines

**Article 1** - Les présidents des jurys des concours réservés de recrutement de professeurs certifiés exerçant dans les disciplines d'enseignement technique et des concours réservés pour l'accès à l'échelle de rémunération des professeurs certifiés exerçant dans les disciplines d'enseignement technique, ouverts au titre de la session 2018, sont nommés ainsi qu'il suit :

**Arts appliqués** : *option design*

- Gisèle Coupert, inspectrice d'académie-inspectrice pédagogique régionale

**Biotechnologies** : *option biochimie-génie biologique*

- Jean-Luc Lestra, inspecteur d'académie-inspecteur pédagogique régional

**Biotechnologies** : *option santé-environnement*

- Monsieur Frédéric Gomel, inspecteur d'académie-inspecteur pédagogique régional

**Économie et gestion** :

- *option communication, organisation et gestion des ressources humaines* ;

- *option comptabilité et finance* ;

- *option marketing* ;

- *option conception et gestion des systèmes d'information* ;

- Alain Henriet, inspecteur général de l'éducation nationale

**Sciences et techniques médico-sociales**

- Sabine Carotti, inspectrice générale de l'éducation nationale

**Sciences industrielles de l'ingénieur** : *option ingénierie mécanique*

- Monsieur Michel Rage, inspecteur général de l'éducation nationale

**Sections diverses** : *technologie*

- Norbert Perrot, inspecteur général de l'éducation nationale

**Article 2** - Les présidents des jurys des concours réservés de recrutement de professeurs certifiés exerçant dans les disciplines d'enseignement technique, ouverts au titre de la session 2018, sont nommés ainsi qu'il suit :

**Économie et gestion** : *option gestion des activités touristiques*

- Alain Henriet, inspecteur général de l'éducation nationale

**Hôtellerie-restauration** :

- *option production et ingénierie culinaire* ;

- *option service et accueil en hôtellerie restauration* ;

- Monsieur Michel Lugnier, inspecteur général de l'éducation nationale

**Industries graphiques**

- Jean-Marc Desprez, inspecteur général de l'éducation nationale

**Sciences industrielles de l'ingénieur** : *option ingénierie des constructions*

- Jean-Michel Schmitt, inspecteur général de l'éducation nationale  
**Sciences industrielles de l'ingénieur** : *option ingénierie électrique*
- Samuel Viollin, inspecteur général de l'éducation nationale  
**Sections diverses** :

- **Arts graphiques**

- Brigitte Flamand, inspectrice générale de l'éducation nationale

- **Imagerie médicale**

- Sabine Carotti, inspectrice générale de l'éducation nationale

**Article 3** - Le directeur général des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel de l'éducation nationale.

Fait le 16 octobre 2017

Pour le ministre de l'éducation nationale et par délégation,  
Le chef de service, adjoint au directeur général des ressources humaines  
Henri Ribieras

## Mouvement du personnel

### Nomination

#### **Président du jury du concours réservé de recrutement de professeurs d'EPS et du concours réservé pour l'accès à l'échelle de rémunération des professeurs d'EPS des établissements d'enseignement privés sous contrat - session 2018**

NOR : MENH1700535A

arrêté du 16-10-2017

MEN - DGRH D1

---

Vu décret n° 2012-1512 du 28-12-2012 modifié ; décret n° 2012-1513 du 28-12-2012 modifié ; décret n° 2016-1077 du 3-8-2016 ; décret n° 2016-1085 du 3-8-2016 ; arrêté du 28-12-2012 modifié ; arrêtés du 8-8-2017

---

**Article 1** - Monsieur André Canvel, inspecteur général de l'éducation nationale, est nommé président du jury du concours réservé de recrutement de professeurs d'éducation physique et sportive et du concours réservé pour l'accès à l'échelle de rémunération des professeurs d'éducation physique et sportive, ouverts au titre de la session 2018.

**Article 2** - Le directeur général des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel de l'éducation nationale.

Fait le 16 octobre 2017

Pour le ministre de l'éducation nationale et par délégation,  
Le chef de service, adjoint au directeur général des ressources humaines  
Henri Ribieras

## Mouvement du personnel

### Nomination

#### **Présidents des jurys des examens professionnalisés réservés de recrutement de professeurs de lycée professionnel et des examens professionnalisés réservés pour l'accès à l'échelle de rémunération des professeurs de lycée professionnel des établissements d'enseignement privés sous contrat - session 2018**

NOR : MENH1700536A

arrêté du 16-10-2017

MEN - DGRH D1

Vu décret n° 2012-1512 du 28-12-2012 modifié ; décret n° 2012-1513 du 28-12-2012 modifié ; décret n° 2016-1077 du 3-8-2016 ; décret n° 2016-1085 du 3-8-2016 ; arrêté du 28-12-2012 modifié ; arrêtés du 8-8-2017 ; propositions du directeur général des ressources humaines

**Article 1** - Les présidents des jurys des examens professionnalisés réservés de recrutement de professeurs de lycée professionnel et des examens professionnalisés réservés pour l'accès à l'échelle de rémunération des professeurs de lycée professionnel ouverts au titre de la session 2018, sont nommés ainsi qu'il suit :

**Arts appliqués** : *option design*

- Francis Counil, inspecteur d'académie-inspecteur pédagogique régional

**Coiffure**

- Séverine Vanautryve, inspectrice de l'éducation nationale

**Économie et gestion** : *option commerce et vente*

- Jean-Michel Paguet, inspecteur général de l'éducation nationale

**Génie civil** : *option construction et économie*

- Jean-Michel Schmitt, inspecteur général de l'éducation nationale

**Génie électrique** : *option électrotechnique et énergie*

- Monsieur Claude Pojolat, inspecteur de l'éducation nationale

**Génie mécanique** : *option construction*

- Didier Descomps, inspecteur de l'éducation nationale

**Génie mécanique** : *option maintenance des véhicules, machines agricoles, engins de chantier*

- François Le Rest, inspecteur d'académie-inspecteur pédagogique régional

**Hôtellerie-restauration** : *option organisation et production culinaire*

- Monsieur Michel Lugnier, inspecteur général de l'éducation nationale

**Hôtellerie-restauration** : *option services et commercialisation*

- Monsieur Michel Lugnier, inspecteur général de l'éducation nationale

**Langues vivantes-lettres : anglais-lettres**

- Alain Brunias, inspecteur de l'éducation nationale

**Langues vivantes-lettres : espagnol-lettres**

- Monsieur Michel Berastegui-Vidalle, inspecteur d'académie-inspecteur pédagogique régional

**Lettres-histoire et géographie**

- Jérôme Grondeux, inspecteur général de l'éducation nationale

**Mathématiques-sciences physiques et chimiques**

- Fabien Caspar, inspecteur de l'éducation nationale

**Sections diverses : prévention et sécurité**

- Jean-Michel Paguet, inspecteur général de l'éducation nationale

**Article 2** - Les présidents des jurys des examens professionnalisés réservés de recrutement de professeurs de lycée professionnel ouverts au titre de la session 2018, sont nommés ainsi qu'il suit :

**Arts du bois**

- Francis Council, inspecteur d'académie-inspecteur pédagogique régional

**Arts du feu**

- Brigitte Flamand, inspectrice générale de l'éducation nationale

**Arts du métal**

- Francis Council, inspecteur d'académie-inspecteur pédagogique régional

**Bâtiment** : *option peinture-revêtements*

- David Pinaud, inspecteur d'académie-inspecteur pédagogique régional

**Bâtiment** : *option tailleur de pierres*

- Pierre Baptiste, inspecteur de l'éducation nationale

**Conducteurs routiers**

- Mohamed Baziz, inspecteur général de l'éducation nationale

**Économie et gestion** : *option transport logistique*

- Jean-Michel Paguet, inspecteur général de l'éducation nationale

**Économie et gestion** : *option gestion et administration*

- Jean-Michel Paguet, inspecteur général de l'éducation nationale

**Entretien des articles textiles**

- Madame Michèle Fayard-Rougou, inspectrice de l'éducation nationale

**Ferronnerie d'art**

- Francis Council, inspecteur d'académie-inspecteur pédagogique régional

**Fleuriste**

- Jean-Michel Paguet, inspecteur général de l'éducation nationale

**Génie civil** : *option construction et réalisation des ouvrages*

- Cédric Dziubanowski, inspecteur d'académie-inspecteur pédagogique régional

**Génie civil** : *option topographie*

- Jean-Michel Schmitt, inspecteur général de l'éducation nationale

**Génie industriel** : *option bois*

- Jean-Marc Tochon, inspecteur d'académie-inspecteur pédagogique régionale

**Génie industriel** : *option construction et réparation en carrosserie*

- Patrick Ajasse, inspecteur de l'éducation nationale

**Génie industriel** : *option structure métalliques*

- Denis Rosiau, inspecteur de l'éducation nationale

**Langues vivantes-lettres** : **allemand-lettres**

- Rémy Cortell, inspecteur de l'éducation nationale

**Métiers de l'alimentation** : *option pâtisserie*

- Jean-Michel Paguet, inspecteur général de l'éducation nationale

**Prothèse dentaire**

- Jacqueline Meiller, inspectrice de l'éducation nationale

**Sciences et techniques médico-sociales**

- Murielle Murat, inspectrice de l'éducation nationale

**Tapiserie, garniture-décor**

- Francis Council, inspecteur d'académie-inspecteur pédagogique régional

**Sections diverses** :

**Coordination pédagogique et ingénierie de formation**

- Monsieur Michel Rage, inspecteur général de l'éducation nationale

**Horticulture**

- Bernard Brault, inspecteur de l'éducation nationale

**Verre et céramique**

- Francis Audebert, inspecteur de l'éducation nationale

**Article 3** - Les présidents des jurys des examens professionnalisés réservés de recrutement du concours réservé pour l'accès à l'échelle de rémunération des professeurs de lycée professionnel ouverts au titre de la session 2018, sont nommés ainsi qu'il suit :

**Biotechnologies** : *option santé - environnement*

- Sophie Prost, inspectrice de l'éducation nationale

**Esthétique-cosmétique**

- Fabienne Merriaux, inspectrice de l'éducation nationale

**Article 4** - Le directeur général des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel de l'éducation nationale.

Fait le 16 octobre 2017

Pour le ministre de l'éducation nationale et par délégation,  
Le chef de service, adjoint au directeur général des ressources humaines  
Henri Ribieras